

COMMUNIQUE N° 000085 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/GAE DU 15 JUN 2026
PORTANT ANNULATION DE LA PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION N°
004/ DC/CIPM/2026 DU 15 MAI 2026 POUR L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES
LOCAUX DE LA CRTV MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY POUR UNE
PERIODE DE SEPT (07) MOIS -EXERCICE 2026.

Le Directeur Général de la CRTV Maître d'Ouvrage communique, la procédure de la Demande de Cotation n° 004/DC/CRTV/CIPM/2026 du 15 mai 2026, pour l'entretien et le nettoyage des locaux de la CRTV MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY à Nlongkak pour une période de sept (07) mois, exercice 2026, est annulée.

Fait à Yaoundé, le 15 JUN 2026

Le Directeur Général,



Charles NDONGO

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP ;
- Intéressés ;
- Archives.